

RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du Jeudi 9 février 2023

AFFICHAGE

PRÉSENTS : MM. Alexandre HUVET, Thierry RICARDEAU, Rémi PASCREAU, François PETIT, Jean-Yves BILLON, Jean-Luc MENUET, Thomas GISBERT, Yoann GRALL, Philippe GUERIN, Didier BUTON et Michel WOLOCH

Mme Roselyne DURAND-FLAIRE

EXCUSÉS : MM. Richard SIGWALT et Claude DELAFOSSE

DÉCISION

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Guichet Unique de l'Habitat - Attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention d'OPAH signée le 15 avril 2021,
- Vu la PTRE adopté par délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020,
- Vu les règlements d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022,

1° DECIDE de l'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

OPAH						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
COUTHOUIS Jean-François	[REDACTED]	VMC + Isolation combles et murs + pompe à chaleur	28 616 €	1 000 €	7 513 €	26 %
VOLAND Pascale	[REDACTED]	Poêle + Isolation + Menuiseries + Radiateurs + Chauffe-eau thermo. + Adaptation salle de bain	58 031 €	3 000 €	15 154 €	26 %
GUILBAUD Jean Jacques et Catherine	[REDACTED]	Adaptation salle de bain	9 677 €	1 000 €	3 357 €	35 %
MORNET Michelle	[REDACTED]	Adaptation salle de bain	5 096 €	1 000 €	3 316 €	65 %
TOTAL			179 756 €	10 500 €	69 705 €	39 %

OPAH - Fonds de déblocage exceptionnel Suite avis favorable de la commission aménagement du 10/01/2023			
NOM Demandeur	Adresse du logement	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides
DURBECQ Marine	[REDACTED]	3 000 € (complémentaires à la subvention de 5 000€ du 30/03/2022)	8 000 €
TOTAL		3 000 €	8 000 €

2° AUTORISE Monsieur le Président, ou à défaut Monsieur le Vice-président en charge de l'Habitat, à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires relatifs à l'attribution des subventions OPAH et PTRE.

Fait à CHALLANS, le 10 février 2023



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alexandre HUVET". The signature is written over a horizontal line.

Alexandre HUVET